

## **AP W 8 : LETTRE Adolphe CREMIEUX du 1<sup>er</sup> décembre 1863**

### Mode d'acquisition :

Lettre acquise aux enchères à Drouot le 14/12/2009.

### Descriptif :

« Constantinople 1<sup>er</sup> et 3 déc. 1863, à des amis (Emile et Isaac PEREIRE) ; 11 p. et ½ in-8 (petit manque à un coin)

Intéressantes et longues lettres sur la concession d'une banque impériale ottomane »

### Biographie d'Adolphe Crémieux :

**Isaac-Jacob Crémieux**, plus connu sous le nom d'**Adolphe Crémieux**, né le 30 avril 1796 à Nîmes et mort le 10 février 1880 à Paris, est un avocat, homme politique français, président du Consistoire central et de l'Alliance israélite universelle.

Il est l'auteur du fameux décret Crémieux de 1870. Il eut un parcours illustre dans la franc-maçonnerie et fut ami de l'abbé Grégoire dont il fit l'éloge funèbre.

### **Origine**

Ses parents, des Juifs du Pape vivant à Carpentras (dans l'enclave pontificale), émigrèrent à Nîmes où son père David Crémieux joua un rôle actif dans la vie politique de la commune.

Il voulait briser les mythes antijuifs vivaces à l'époque et dont il eut à souffrir enfant comme adulte <sup>[réf. nécessaire]</sup>. Français, juif et franc-maçon, Adolphe Crémieux se voulait universaliste et refusait tout sectarisme.

Il était parent de Fernand Crémieux, député et sénateur, et de Gaston Crémieux, avocat fusillé à Marseille en 1871.

### **Une carrière d'avocat**

Il fut avocat au barreau de Nîmes, puis auprès de la Cour de cassation.

En 1830, il s'installa à Paris.

En 1840, il se rendit en Syrie auprès de Méhémet Ali, pour assurer la défense de certains Juifs de Damas, au côté de Sir Moïse Montefiore, ambassadeur britannique. Ceux-ci étaient accusés de "crimes rituels", dans l'affaire de la disparition du Père Thomas, jésuite, et de son valet musulman Ibrahim, dont on avait perdu la trace dans le quartier juif de Damas.

Il fut élu député de Chinon, de 1842 à 1848.

Il devint, en 1843, Président du Consistoire central israélite de Paris.

### **Ministre républicain de la Justice**

Le 24 février 1848, lorsque la révolution républicaine triompha à Paris, Crémieux, avocat de la famille Bonaparte, conseilla au roi Louis-Philippe Ier d'abdiquer et de s'enfuir. Le

lendemain 25 février 1848, il devint Ministre de la Justice (jusqu'au 7 juin 1848), du gouvernement provisoire qui s'autoconstitua et proclama la Deuxième République.

Il fit prendre immédiatement un décret qui décida que la justice serait désormais rendue au nom du Peuple français. Le 1<sup>er</sup> mars, il fit supprimer par un autre décret le serment de fidélité à la Couronne.

Le 3 mars, dans l'affaire du procès de Saverne où il était l'avocat du rabbin, il obtint de la Cour de cassation l'abolition du serment more judaïco, contribuant ainsi à faire cesser la dernière discrimination légale à l'égard des Juifs de France.

Dès le 31 mars, il demanda la démission d'une vingtaine de hauts magistrats et suspendit ceux qui refusaient d'obtempérer. Ces juges furent frappés, les uns par Crémieux lui-même, les autres à la demande des commissaires du gouvernement (préfets provisoires). Un décret du 10 août 1849 leva les suspensions de Crémieux (démissionnaire le 5 juin 1848).

Le 9 mars 1848, Crémieux reçut « une délégation de noirs et de mulâtres des colonies françaises » et leur déclara: « *la nouvelle République accomplira ce que la République de 92 avait proclamé. Vous redeviendrez libres* ». Cependant, le 15 mars 1848, François Arago envoie aux colonies, une dépêche contenant « *un ajournement de l'émancipation, et les vagues promesses qui l'accompagnent ne sont guère que d'un Guizot républicain* ».

Crémieux fut représentant du peuple aux Assemblées constituante et législative de 1848-1849.

Le 11 juin 1851, en tant qu'avocat, il assista Victor Hugo, dans la défense de son fils Charles Hugo, journaliste à l'Événement, qui était poursuivi devant la Cour d'assises de Paris, pour avoir « avoir outragé la loi en décrivant l'exécution d'un braconnier guillotiné à Poitiers ».

Le 17 mai 1860, fut créée l'Alliance israélite universelle, à l'instigation de Crémieux et de Charles Netter. Il en prit la présidence en 1864.

Il fut élu député de la Drôme au Corps législatif, de 1869 à 1870.

### **Les décrets Crémieux**

Il devint membre du gouvernement de la Défense nationale, du 4 septembre 1870 au 17 février 1871, comme Ministre de la Justice.

Alors que Paris était assiégée par deux armées allemandes , on lui reprocha d'avoir promulgué six décrets règlementant la vie en Algérie, dont :

- Le décret mettant fin à l'administration militaire de l'Algérie.
- Le décret interdisant la polygamie aux Juifs d'Algérie.
- Le décret du 25 novembre 1870, réformant l'usage de la peine capitale (suppression de l'échafaud) et uniformisant la charge de bourreau (suppression des exécuteurs provinciaux).

Mais le plus fameux d'entre eux fut le décret du 24 octobre/7 novembre 1870, dit Décret Crémieux, accordant d'office la citoyenneté française aux 37 mille Juifs d'Algérie, en ces termes : « *Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens*

*français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel, seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française. Toutes dispositions législatives, décret, règlement ou ordonnance contraires sont abolis ».*

Crémieux fut député du département d'Alger, de 1872 à 1875.

### **Réformateur de la franc-Maçonnerie**

Adolphe Crémieux, fut initié à la franc-maçonnerie en 1818, à la loge du *Bienfait anonyme* (à Nîmes), qui dépendait du Grand Orient de France<sup>[1]</sup>.

En 1860, il quitte le Grand Orient pour se faire initier au Suprême Conseil de France (Rite écossais ancien et accepté), dont il devient le "Souverain Grand Commandeur".

En 1875, Crémieux réunit à Lausanne en Suisse, une assemblée des Suprêmes conseils de la franc-maçonnerie, pour harmoniser le rite écossais ancien et accepté avec les «légitimes exigences de la civilisation moderne». Véritable acte fondateur de la franc-maçonnerie moderne, cette déclaration de l'assemblée de Lausanne proclame « l'existence d'un Principe Créateur ».

Au terme de sa longue carrière politique, Crémieux devint sénateur inamovible, de 1875 à sa mort en 1880. Il fut enterré au Cimetière du Montparnasse.

### **Divers**

En 1828, il participa à la rédaction du livret de l'opéra *Guillaume Tell* de Gioacchino Rossini.

Portraits connus :

- Portrait d'Adolphe Crémieux par Jean-Jules-Antoine Lecomte du Nouy (Paris, 1842 - 1923)
- Photographie de Nadar.
- de Simone Mrejen-O'Hana, Dictionnaire, « Isaac-Jacob Adolphe Crémieux, Avocat, homme politique, président du Consistoire central et de l'Alliance israélite universelle (Nîmes, 30 avril 1796 - Paris, 10 février 1880 » in Archives juives 36/2, 2<sup>e</sup> semestre 2003, Les Belles Lettres, p. 139-146 + dessin de Henri Meyer, p. 139.

Une rue du 12e arrondissement de Paris porte son nom, la rue Crémieux.

### **Notes et références**

- ↑ Encyclopédie de la franc-maçonnerie (Sous la direction d'Eric Saunier)

### **Annexes**

### **Bibliographie**

- Daniel Amson *Adolphe Crémieux. L'oublié de la gloire*. Seuil: Paris, 1988
- David Feuerwerker, *L'Emancipation des Juifs en France. De l'Ancien Régime à la fin du Second Empire*. Albin Michel: Paris, 1976 (ISBN 2-226-00316-9)